

## Le CICA du 13<sup>ème</sup>... vrai ou faux départ ? Jean-Marc

Le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement du 13<sup>ème</sup>, qui est en fait un conseil d'arrondissement élargi aux associations de l'arrondissement, ne s'est plus réuni depuis 2010.

Le 24 mars dernier, la mairie du 13<sup>ème</sup> a convoqué les associations pour « faire revivre » le CICA. Ce souhait est la conséquence de la réduction de la place des associations dans les conseils de quartier du 13<sup>ème</sup>.

Devant un parterre très fourni de représentants d'associations, il a été essentiellement question du bilan de l'activité du CICA entre 2001 et 2010. En revanche, rien ou presque sur l'avenir (reprise ou non du règlement intérieur existant, ...). Et surtout aucun rendez-vous n'a été fixé pour la mise en place de la commission d'animation du CICA.

C'est pourtant un lieu de rencontre des élus et des associations actives de l'arrondissement.

Le CICA du 13<sup>ème</sup> va-t-il enfin renaître ? A suivre ....



Nous avons des livres et des revues qui dorment dans une cave :

Nous proposons aux ligueurs de les emprunter d'une réunion de section à la suivante. La liste des livres sera envoyée dans la première quinzaine de juin et distribuée à la réunion de section de juin pour une mise en route du "service de prêt" à la réunion de juillet : de la lecture pour les vacances ...



## Le congrès se tiendra les 23,24 & 25 mai au Mans : les textes ont été envoyés à tous les ligueurs (supplément au n° 253 de LDH Info).

## Contacts

### Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
contact : Jules-mathieu Meunier  
<julesm.meunier@yahoo.fr>  
06 41 67 35 06

### Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9<sup>e</sup> étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.  
rusfparis1@gmx.fr

### Ligueurs au prétoire:

Contacts :  
Alice Bertin  
alicebertin@orange.fr  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71  
Sylvie Clavel  
sylvie.clavel99@gmail.com

### Diffusion des tracts:

Actuellement :  
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités  
Contact : Daniel Wald-Doghramadjian - daniel.wd@free.fr - 06 42 78 42 34

## AGENDA

**mercredi 27 mai 2015 à 19h30 - ATTAC PARIS 13**

**Soirée-débat « Le business est dans le pré »**

Débat animé par **Aurélien Trouvé**, Ingénieur agronome, maître de conférence en économie, spécialiste des questions agricoles et alimentaires, coprésidente du Conseil scientifique d'Attac.  
La soirée se tiendra à la Maison des Associations du 13<sup>ème</sup>.



**samedi 30 mai à 14h30** : Appel des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 à la montée au mur des fédérés. RDV à l'entrée du cimetière du Père Lachaise (Rue des Rondeaux, Paris 20 – M° Gambetta)

### LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

- 29 mai (5<sup>ème</sup> vendredi) : Paris 15
- 5 juin : Paris 14/6



Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

Réunion mensuelle

**jeudi 11 juin à 20h**

à la Maison des Associations,

11 rue Caillaux - 75013  
M° Maison Blanche

### RESF

Permanences:  
tous les samedis de 10h à 12h - les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
**contact** : [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com) -

### Groupe Etudiants:

Contacts:  
Paul Robin: [ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)

# Actualités

## de la section Paris 5<sup>ème</sup> - 13<sup>ème</sup>



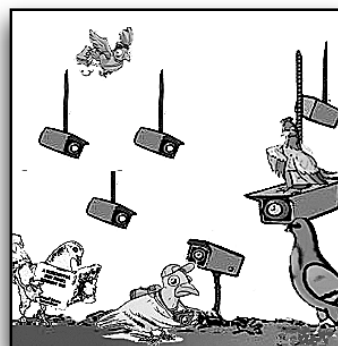
mai 2015 n°47

## Du nouveau dans la démocratie locale : Les conseils citoyens, observés par Sophie

C'est grâce à la Ligue des Droits de l'Homme que j'ai appris un jour l'existence des Conseils de quartier\*, instance de démocratie participative, à laquelle on peut intervenir à condition d'avoir l'aval de son *Bureau d'animation*.

La section souhaitait parler en *Plénière* (c'est la réunion ouverte à tous les habitants d'un quartier ...) de la vidéosurveillance devenant vidéoprotection. Nous étions contre.

On a eu droit à un cours sur les pigeons à Paris, sur les nuisances qu'ils occasionnent ... et à un véto ferme quant à notre demande de parler des caméras. Je sais tout sur les pigeons !



Dois-je dire que l'*élu référent* de ce conseil de quartier est l'actuel adjoint au maire en charge de la démocratie locale ? Bref. J'ai accepté de représenter la Ligue des Droits de l'Homme à mon conseil de quartier, en entrant dans le collège "associations" du bureau d'animation. De fil en aiguille, j'ai acquis un nouveau

vocabulaire.

Il y a d'abord eu la réunion de GUP\*. Je n'étais pas disponible, c'est donc Paul qui s'y est rendu. Là, quelqu'un lui a dit que non, ce n'était pas la place d'une association comme la nôtre. Il m'a envoyé ce mail sibyllin : « Quelqu'un m'a dit que pour une association comme la nôtre, il valait mieux aller à la réunion de *coordination sud-est*\*. » Hum ... Je me suis donc rendue à cette fameuse réunion, puis à celle de GUP\*, et aux réunions de CQ, de *commissions*, *plénières*, de BA, et *inter CQ*... A la réunion suivante, organisée par l'EDL\*, on parle de CUCS\*, de ZUS\* et de GPRU\*. Re-hum ...

Ça commence donc pour moi en 2009, et justement la géographie prioritaire change, je lis dans le journal que le nombre de territoires va diminuer, pour moitié probablement, passant de 2500 environ à ... 1200. A suivre ...

2012 Jean-François Lamy, Ministre de la Ville, demande un rapport à Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache qu'ils rendent en juillet 2013. Ce rapport préconise en préalable l'instauration du droit de vote aux élections locales pour tous les résidents étrangers pour pouvoir, ensuite, promouvoir des tables de quartier (ce sont ces tables de quartier qui vont devenir les Conseils citoyens d'aujourd'hui ...).



Justement c'est en septembre 2013, qu'est présentée la réforme de la géographie prioritaire ... "A partir du critère de concentration des populations à bas revenus, l'identification de la nouvelle géographie prioritaire s'appuie sur l'utilisation d'une nouvelle méthode développée par l'Insee : le carroyage." Sérieux... forcément.

Septembre 2014, je me rends à 2 réunions sur les nouveaux *Contrats de Territoires*. Plusieurs quartiers de Paris ne sont plus en Politique de la Ville, c'est à dire qu'ils ne disposeront plus de dotations spécifiques.

Sophie Brocas (préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris), Colombe Brossel (Adjointe au Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, la politique de la ville et à l'intégration), Myriam El Khomry (Secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports), et les élus présents se réjouissent de cette formidable nouvelle. Car si ces quartiers sont sortis de la géographie prioritaire, c'est parce que ça va mieux ! La salle s'énerve un peu. Non, c'est parce que vous avez supprimé tous les indicateurs pour n'en garder qu'un seul, les revenus. Et, comment dire ... où avez-vous pris ces revenus ? ah oui, sur les déclarations d'impôts, qui je le rappelle, ne sont pas obligatoires pour les gens qui ne sont pas imposables. Aïe ... Et non, ces gens n'ont pas démenagés. De fait, seuls 1300 quartiers environ devaient rester prioritaires, le jeu était truqué...

Bon, où en étais-je ? Aux Conseils citoyens...

Alors, les conseils citoyens sont des instances de démocratie obligatoires. Un nouveau concept. Ces conseils citoyens existeront dans les 1300 quartiers prioritaires, enfin non, disons plutôt : Chacun de ces 1300 quartiers sera représenté dans un conseil citoyen qui réunira par exemple pour Paris, tous les quartiers prioritaires de l'arrondissement. Vous me suivez ? Dans le 13<sup>e</sup> par exemple, il y a aura un seul conseil citoyen pour les quartiers Bédier-Boutroux, Oudiné, Kellerman, Nationale, et Clisson, plus un *quartier en Veille*\*, en l'occurrence une partie des Olympiades.

Chaque arrondissement de Paris qui englobe des quartiers prioritaires aurait une enveloppe de 1000 euros (ce chiffre est à vérifier) par an, plus un employé. Cet employé n'aura pas de local, pas de bureau, probablement pas d'ordinateur, mais pas de panique, ça s'arrangera avec le temps, surtout si les habitants montrent qu'ils sont motivés.

Et surtout, cet employé n'aura pas d'employeur. A moins que le conseil citoyen ne se monte en association. Ou qu'une association ne vienne en aide au conseil citoyen et embauche le pauvre employé démuné. Mais comme les associations n'ont plus de subventions de fonctionnement, et qu'elles ne vivent que d'appels à projet, pourquoi, comment, le feraient-elles ? Heureusement, les associations parisiennes sont extraordinaires. On leur a donc confié la mission de sonder les parisiens des quartiers prioritaires pour leur demander ce qu'ils voulaient dans leur quartier, et si ils se portaient volontaires pour faire partie des Conseils citoyens.

Les membres des associations ont eu droit à une demi-journée de formation gratuite, pour devenir des super sociologues aguerris, impliqués et bénévoles, et pour rendre leur diagnostic... le 15 juin.



Et bien il va falloir s'y mettre ! Heureusement encore, ils vont avoir de l'aide. Cinq « services civiques » vont les aider. Plusieurs centaines de milliers de parisiens à interviewer, bon courage, il vous reste un mois. Après, il faudra rendre tout ça aux EDL qui devront rédiger le *projet territoire*\* pour le 15 juin, c'est pas gagné ...

**“Ami ligueur qui est en train de me lire : Quand as-tu perdu le fil ? “**

Quelques repères :

CQ : Conseil de quartier, créés par la loi Vaillant en 2002, instances de démocratie de proximité obligatoire pour les villes de plus de 80 000 habitants.

GUP : Gestion Urbaine de Proximité pour les quartiers ayant un programme géré par l'ARNU en partenariat avec l'ACSE

ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

ACSE : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Oui, mais si ils oublient des lettres, ça se complique)

Réunion de coordination Sud-Est : réunion de coordination des associations actives sur les quartier du sud-est du 13<sup>e</sup> arrondissement également appelé Bédier-Boutroux-Oudiné, organisées par l'EDL

EDL : Equipe de Développement Local. Initialement des structures associatives rentrées dans le giron de la Ville de Paris, dépendant de la DPVI

DPVI Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, n'existe plus. Est maintenant rattaché à le DDCT

DDCT : Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

ZUS : Zone Urbaine Sensible

GPRU : Grand Programme de Renouvellement Urbain

Quartier en veille : quartier qui n'est plus reconnu par la géographie dite prioritaire, mais que la ville continue de soutenir (enfin, si j'ai bien compris)

Projet Territoire : Document établi tous les 5 ans comprenant un diagnostic territorial et fixant des objectifs pour les 5 années à venir sur un périmètre défini comme prioritaire par le contrat de ville.

Pour en savoir plus :

[http://www.communiste-frontdegauche-paris.org/IMG/pdf/courrier\\_de\\_ian\\_brossat\\_a\\_francois\\_lamy.pdf](http://www.communiste-frontdegauche-paris.org/IMG/pdf/courrier_de_ian_brossat_a_francois_lamy.pdf)

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FPORSOC14k\\_D3\\_ville.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC14k_D3_ville.pdf)

[http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APPA1272\\_10.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APPA1272_10.pdf)

[http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_la\\_nouvelle\\_geographie\\_de\\_la\\_politique\\_de\\_la\\_ville.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/dp_la_nouvelle_geographie_de_la_politique_de_la_ville.pdf)

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/02/05/politique-de-la-ville-quarante-ans-d-echecs\\_4569855\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/02/05/politique-de-la-ville-quarante-ans-d-echecs_4569855_4355770.html)



Que devient le rapport Bacqué-Mechmache auquel nous avons consacré un café-débat ?

Il a semblé resurgir porté par la vague d'émotion qui a suivi les attentats de janvier.

Mais on a bien l'impression que les tables de quartier ont perdu de leur base démocratique en devenant des conseils citoyens organisés d'en haut...

C'est bien aussi en haut qu'on a décidé qu'il était inutile de se battre pour défendre le droit de vote des étrangers ?



**Un collectif de solidarité avec le peuple grec s'est formé dans le 13<sup>ème</sup>, nous nous efforçons de nous tenir au courant et nous vous informerons.**

## Une action de la section dans un collège du 5<sup>ème</sup> arrondissement - Jean-Marie et Betty

Les 30 mars et 1er avril, deux membres de notre section ont effectué quatre interventions auprès des quatrièmes du collège Raymond Queneau, dans le cinquième arrondissement. Au programme: la liberté d'expression, un thème peu évident après les événements de Charlie Hebdo, à l'heure de l'information omniprésente, non hiérarchisée, mondialisée, et à l'heure aussi des réseaux sociaux que tous ces jeunes utilisent. Nous avons choisi d'aborder le thème par la déclaration universelle des droits de l'homme, en leur demandant d'y repérer les articles qui s'y rattachent, nous permettant de les informer sur ce qui est permis de dire et de faire, et de justifier les limites fixées par le droit français. Il nous a paru évident après ces quatre interventions qu'il y a une réelle nécessité pour cette classe d'âge de pouvoir discuter d'une problématique à la fois complexe et importante.



## Commision de travail avec la FCPE sur l'égalité fille/garçon à l'école - par Jean-Marie

Occupation de la cour de récréation, volume sonore ou distribution du temps de parole dans les classes, stéréotypes de genre dans les manuels scolaires, les inégalités entre filles et garçons à l'école sont bien présentes. Causes et conséquences des inégalités femmes/hommes qui se perpétuent dans le reste de la société, nous estimons qu'il est important que le milieu scolaire s'empare de ces questions afin de promouvoir l'égalité. Pour cela, notre section a engagé une réflexion avec la FCPE du 13<sup>e</sup> arrondissement pour sensibiliser les membres de la Ligue, les parents de la FCPE et les professionnels du secteur qui a eu comme point d'orgue une matinée d'information sur l'égalité à l'école, durant laquelle deux sociologues, Amandine Berton-Schmitt du Centre Hubertine Auclert et Sabine Fortino de l'université Paris X Nanterre sont venues nous présenter leur recherches.

Après un propos introductif de Kays Idriss et de Jean-Marc Wasilewski (respectivement présidents de la FCPE 13<sup>e</sup> et de la LDH Paris 5/13) justifiant de l'intérêt de former à l'égalité filles / garçons pour toute la société, Amandine Berton-Schmitt a commencé son intervention en donnant un état des lieux général des inégalités femmes / hommes dans notre société : différences de salaires, violences, répartition des tâches domestiques... Les statuts et les rôles que notre société génère pour les femmes et pour les hommes sont ainsi nettement différenciés et immédiatement hiérarchisés, en défaveur des femmes. Dans un deuxième temps, elle a expliqué comment ces inégalités trouvaient leurs fondements dans (et à l'inverse



alimentaient) les inégalités que l'on trouve dès l'école (prise de parole dans la classe – 2/3 pour les garçons, 1/3 pour les filles – occupation de l'espace, on demande aux garçons d'être entreprenants et créatifs, aux filles d'être sages et appliquées, etc...). Ces inégalités s'expliquent par les stéréotypes de genre que chacun perpétue s'il n'en prend pas conscience : Amandine Berton-Schmitt a donc passé la dernière partie de son intervention à montrer comment on peut mettre en lumière dans les manuels scolaires d'histoire, de mathématiques et de

français ces stéréotypes et les effets qu'ils produisent sur l'image des femmes (y compris leur invisibilité).

La seconde intervention de Sabine Fortino a abordé la question de l'égalité femmes / hommes au travail et a commencé par rappeler quelques chiffres : les femmes se concentrent dans douze familles professionnelles, qui rejoignent les rôles stéréotypés que notre société leur attribue

(soin, santé, métier du care, secrétaire...) : ces métiers sont également des métiers plutôt dévalorisés. La sociologue a expliqué le rôle différencié que jouent les diplômes pour les femmes et les hommes : les premières doivent rentrer dans de bonnes cases, les seconds sont invités à prouver leur capacité à s'adapter, créant ainsi immobilisme professionnel pour les unes (plafond de verre et plancher collant) et invitant les autres à se faire un réseau et à se coopter (ce que les femmes ne peuvent faire faute de temps passé aux tâches domestiques). La mixité peut alors être inégalitaire, faute de lutte contre des rôles assignés par les stéréotypes à chaque sexe. Sabine Fortino a terminé par donner quelques éléments théoriques sur le genre, et sur la falsification de son usage par nos opposants.

LDH Paris 5/13 et FCPE 13<sup>e</sup> vont continuer leur travail pour l'égalité filles/garçons.

Sources documentaires :

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

[http://www.genrimages.org/ressources/materiel\\_pedagogique.html](http://www.genrimages.org/ressources/materiel_pedagogique.html)

<http://www.advertisingtimes.fr/2010/07/le-sexisme-dans-la-publicite-en-45.html>

Annette JARLEGAN, « *De l'intérêt de la prise en compte du genre en éducation* », Recherche & Education, 2009/2 : <http://rechercheseducations.revues.org/500>

**Pour aller plus loin, des introductions au genre :**

Laure BERENI et Sébastien CHAUVIN, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2012.

Laure BERENI et Mathieu TRACHMAN, *Le genre, théories et controverses*, La vie des idées, PUF, 2014.

Laurie LAUFER et Florence ROCHEFORT (dir), *Qu'est-ce que le genre ?*, Petite Bibliothèque Payot, 2014.



**Les ligueurs vont toujours au prétoire, et force est de constater qu'un problème reste récurrent: comment obtenir des avocats et des juges qu'ils ouvrent leurs micros pour que les citoyens présents entendent ce qui se dit ? La justice est rendue publiquement, oui... encore faut-il qu'elle soit audible !**



## La section écrit à ses députés

Nos trois députés (5<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup>) ont été informés des positions de la LDH sur le projet de loi sur le renseignement leur demandant de ne pas voter la loi sur le renseignement. Ils n'ont pas été convaincus, ce qui n'est pas surprenant venant de Anne-Christine Lang ou de François Fillon. Plus surprenant M.Beaupin a voté la loi, et n'a donc pas suivi les positions de son propre parti ... mais il semble que, tout en étant contre le projet, EELV n'ait pas donné de consignes de vote.

Il y a encore l'étape "sénat", à suivre donc ...

Notre section a également écrit aux deux députés du 13<sup>ème</sup> pour leur demander de soutenir des amendements empêchant l'utilisation des tests osseux pour déterminer la minorité des jeunes migrants. Amendements présentés dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'enfance.

Plus de précision dans notre prochain journal.



## Le micro-trottoir de France-Noëlle

J'ai eu envie de faire un micro trottoir pour mieux comprendre ce qu'était la LDH et comment le citoyen percevait cette organisation.

Si je vous dit LDH ? Est ce que cela vous évoque quelque chose ? Non.

Si je leur dit ligue des droits de l'homme les visages s'éclairent : *c'est une association qui a pour vocation de défendre les droits de tous les hommes et des femmes. Elle défend des principes de dignité.*

Mais quels sont ses moyens, ses outils, ses implications, les groupes de réflexion, les organisations. Le caractère indivisible des droits. Qu'on ne peut établir un ordre de priorité entre les droits politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. C'est au fil de nos échanges que les choses se sont précisées.

Il y a eu un moment cocasse : une femme qui travaille dans le milieu médical m'a répondu : "LDH ? C'est pour moi le *lactate deshydrogénase* une enzyme que l'on retrouve dans tous les tissus du corps humain et est utilisée comme marqueur général d'une lésion cellulaire, la LDH est abondante dans les globules rouges" ... ce qui d'une manière symbolique pourrait faire écho à notre LDH.

Certains connaissent les dates et les circonstances de la création de la LDH mais bien souvent elle est pour eux beaucoup moins visible que d'autres associations qui défendent des valeurs jumelles comme Amnesty international, le MRAP....

J'ai aussi questionné des ligueurs pour avoir un avis de l'intérieur et comprendre leur choix.



## Une page face-book de notre section, pour quoi faire ?

Le projet est simple : il s'agit d'atteindre un public plus large que celui que nous touchons par nos moyens de diffusions habituels, en particulier un public plus jeune.

Nous avons pris l'option d'une page active, proposant plusieurs "offres" chaque jour. Il s'agit d'informer sur les actions de la section bien sûr, mais aussi de relayer les communiqués de la LDH/nationale, les activités des autres sections parisiennes (ou de notre proche banlieue), de donner des liens vers des publications, des sites internet, des journaux, des émissions de radio, plus rarement des émissions de télévision, qui permettent de s'informer plus complètement sur les grands sujets qui sont les combats de la LDH, discriminations, droits des étrangers, racisme, droits des femmes, libertés, etc.

Six administrateurs animent cette page et ce n'est pas de trop pour qu'elle soit vivante, animée, notre souci étant que le "passant" en quête d'informations, de débat, lui trouve de l'intérêt, prenne l'habitude de la fréquenter, et qu'elle lui donne l'envie de rejoindre la LDH, et pourquoi pas ... notre section.